

A. VANESTE
30, rue Nationale, LILLE
ARGENT... TITRE
MONTRE...
Fait Philippe...
Marsouin...
Cinquante-cinquième année. — N° 9

A. VANESTE
30, rue Nationale, LILLE
ARGENT... TITRE
MONTRE...
Fait Philippe...
Marsouin...
DIMANCHE 9 JANVIER 1910

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix...
A Valenciennes...
A Lille...
A Paris...
En vente dans les bibliothèques des gares principales

LE RÉMORDS
5
Centimes

ÉDITION DU MATIN
TOUS LES JOURS
SIX et HUIT pages
BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 554 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

LE RÉMORDS
5
Centimes

TARIF D'ABONNEMENTS
France...
Étranger...
Agence particulière à Paris, 96, rue Feytaud

M. MILLERAND A MARSEILLE -- LES DÉSORDRES DU TARN

CHRONIQUE de la "FÊTE DES ROIS" La Bague

Octave Léglaine n'avait pas refermé la porte, du fond de sa cuisine, la vieille Prudence lui cria : Regardez sur la table de la salle à manger, il y a un paquet pour vous. Par exemple, ne me demandez pas d'où il vient, le commissionnaire a oublié de me le dire ! Un peu intrigué, Léglaine se débarrassa de son pardessus. C'était un solide gaillard d'une quarantaine d'années, robuste et large d'épaules, le teint d'une saine carnation, avec une forte moustache blonde, la physionomie ouverte et franche. Il n'eut qu'à jeter un coup d'œil sur le carton rond pour en deviner le contenu. — Une pogne ! s'écria-t-il. Et ses narines eurent un frémissement de gourmandise. Qui avait bien pu lui envoyer une pogne ? — le fin gâteux dauphinois, à la croute d'un beau brun foncé, légèrement croustillante, fait de pur froment, de beurre, de sucre et d'œufs, relevé avec quelques gouttes d'eau-de-vie, d'un parfum de citron et de fleur d'orange, triomphe des boulangers et pâtisseries de Ville-roye. — Il y a tout de même de l'ironie dans l'envoi, reprit-il, avec un vieux garçon comme moi peut-il s'être tiré les Rois ? Au fait, mais avec vous, Prudence. Vous dresserez votre couvert en face du mien, et que la fête vous soit ou non réservée, vous n'en serez pas moins reine, et je vous embrasserai ! Cette bague, dit-il, est à celle de ma cuisine. Invitez-les les vieillards quand on n'est pas une mine superbe à tourner la tête à toutes les jeunes de Ville-roye. — Vous ne voulez pourtant pas que je descende dans la rue pour inviter la première jeunesse, comme vous dites, qui passera devant la porte ? — Qui vous parle de descendre dans la rue ? Vous n'avez même pas à sortir de cette maison. Léglaine eut un geste d'effarement. — Vous perdez la tête, Prudence. Comment ! vous voulez que j'aille inviter Mlle Tabaret que je connais tout juste pour l'avoir croisée quelquefois dans l'escalier, à qui je n'ai jamais adressé la parole. Elle me ferait sa porte au nez et ma foi ! elle n'aurait pas tort. — D'abord, elle est trop polie pour vous faire cette malhonnêteté, la pauvre créature qui me demande de mes nouvelles chaque fois qu'elle me rencontre. Et puis, ce n'est pas une jeunesse de quinze ans. M'est avis qu'elle doit en avoir le double. Vous pouvez bien risquer l'invitation. Cette idée d'inviter sa voisine, cette maîtresse de musique qui occupait l'appartement du second, avait un éclat de sa couleur. On finit par lui paraître assez plaisante. Elle correspondait à son caractère prime-sautier, plein d'entrain et d'enjouement. — En tout cas, Prudence, prenez bien note de ceci. Si Mlle Tabaret repousse l'honneur de tirer les Rois en ma noble compagnie, c'est sur votre tête que retombera tout le poids de mon dépit et de mon courroux. Je me moque bien de votre courroux, riposta dans un éclat de rire la vieille servante qui regagnait sa cuisine.

Malgré son habituelle désinvolture, cette incontinence naturelle qu'il lui faisait un peu de tort auprès de la clientèle qu'il visitait en sa qualité de représentant de diverses maisons — ce dont il ne s'inquiétait guère, jouissant de quelques solides rentes — Octave Léglaine finit par lui paraître assez plaisante. Elle correspondait à son caractère prime-sautier, plein d'entrain et d'enjouement. — En tout cas, Prudence, prenez bien note de ceci. Si Mlle Tabaret repousse l'honneur de tirer les Rois en ma noble compagnie, c'est sur votre tête que retombera tout le poids de mon dépit et de mon courroux. Je me moque bien de votre courroux, riposta dans un éclat de rire la vieille servante qui regagnait sa cuisine.

L'Incendie du Palais Royal d'Athènes

Nous donnons ci-contre une vue du palais royal d'Athènes, qu'un incendie a consumé en partie au cours de la nuit de jeudi. Ce palais s'élevait sur la place de la Constitution et est l'œuvre d'un architecte allemand qui le construisit d'après les données du roi Othon I^{er} vers 1840.



LE PALAIS ROYAL D'ATHÈNES

Le cardinal Satolli est mort.

M. Millerand a visité, samedi, différents travaux du port de Marseille.

Une épidémie de malaria sévit aux Indes hollandaises. On compte cinq cents morts à Batavia.

Le bruit court avec persistance du rappel du comte Gallina, ambassadeur d'Italie en France.

BULLETIN

8 janvier. M. Millerand a visité, samedi, différents travaux du port de Marseille. Une épidémie de malaria sévit aux Indes hollandaises. On compte cinq cents morts à Batavia. Le bruit court avec persistance du rappel du comte Gallina, ambassadeur d'Italie en France.

Choses et Autres

Savez-vous que Peary et Cook étaient sujets belges ? Comment cela ? Mais oui, puisqu'ils sont allés au pôle tous les deux. Jeannette, qu'avez-vous dit à ces dames lorsqu'elles sont venues ? Je leur ai dit que madame était bien au regret, mais que madame s'était vue obligée de sortir à l'improvise. Et qu'est-ce qu'elles ont dit ? — L'une a ri sans rien dire et l'autre a été écriée : « Quelle chance ! »

LES DÉSORDRES DE GRAULHET

L'agitation continue. Un pétard fait explosion. Graulhet, 8 janvier. — L'apaisement n'est pas près de se faire à Graulhet. Cette nuit encore, un pétard a explosé devant la porte de l'immeuble du président de la commission patronale, M. Fonville. Les dégâts sont piteusement matériels. Depuis, les grévistes se sont comparés de bidons de lait, appartenant à un particulier, et les ont portés à la Maison du Peuple. On sait que le lait est en usage dans les mageseries pour la préparation des peaux. Aujourd'hui, doit avoir lieu une entrevue entre patrons et ouvriers dans le but d'aboutir à une entente. Dans la nuit, quelques transports d'usine à usine ont été effectués. Le préfet a prié les patrons de faire connaître, par un avis adressé à la mairie, les transports qui devraient être effectués le lendemain, et de s'en tenir au transport des matières premières nécessaires à la fabrication.

L'Indépendance des Magistrats

Les odieux assassins de Mme Gouin ne méritent, certes, aucune pitié ; leur crime, si froidement conçu et si brutalement exécuté, ne peut inspirer qu'une vive et légitime réprobation. Or, dans cette affaire pourtant banale, a surgi inopinément un conflit de compétence dont l'intérêt est considérable, puisqu'en définitive c'est de la plus importante des garanties constitutionnelles qu'il s'agit ici, de l'indépendance des magistrats. On sait les causes de l'incident. A la poursuite nouvelle, le juge d'instruction de Corbeil, légalement commis par le parquet, procéda à toutes les investigations, recueillit les témoignages, dirigea les recherches de la police. Maintenant que les deux coupables sont arrêtés, le parquet général, pour des raisons d'ordre pratique, de simples raisons de commodité, lui demanda une ordonnance de dessaisissement au profit de son collègue de Paris ; sur son refus, la chancellerie le révoqua par décret. Je n'entends pas discuter ici les arguments juridiques que l'on pourrait invoquer en faveur de l'une ou de l'autre thèse. Il est certain, en tout cas, que le juge d'instruction de Corbeil était régulièrement saisi de la procédure, et qu'il avait été saisi le premier. Nul ne pouvait donc lui imposer l'abandon d'une enquête que le code d'instruction criminelle lui permettait de continuer. Peut-être eût-il agi sagement en faisant montre d'esprit conciliateur et en ne posant pas une question de principe dans une espèce où les principes n'avaient rien à voir. Néanmoins, le fait est là, d'une brusque révocation d'un magistrat pour des raisons de convenance, et cela au moment où l'on se propose de réformer la magistrature. Voilà qui est grave et qui mérite l'attention générale. Les pouvoirs du juge d'instruction sont immenses ; on a dit, non sans raison, qu'il est plus puissant que les ministres eux-mêmes. Il peut, sans contrôle, sans responsabilité, pénétrer à son gré dans le domicile privé, perquisitionner où il veut, arrêter qui il lui plaît ; il peut détenir un prévenu aussi longtemps qu'il le juge utile à la manifestation de la vérité. L'honneur, la réputation, la liberté de chacun de nous sont entre ses mains et la loi s'en remet, pour l'exercice d'aussi redoutables prérogatives, à sa seule conscience. Qui ne voit que la garantie primordiale des citoyens réside dans la pleine indépendance de ce magistrat et dans la certitude absolue qu'aucune mesure contraire à ce qu'il estime équitable et droit ? Il le faut en état de résister à toutes les pressions, à toutes les sollicitations, à tous les ordres, même venant de haut ; il importe avant tout que jamais nul ne puisse lui commander, fût-il ministre et, par conséquent, politicien. Sinon, nous allons à l'arbitraire, au favoritisme, à l'injustice. Sur son siège civil ou correctionnel, le juge est assuré de l'immuabilité qui ne peut lui être retirée que pour indignité ; encore est-il nécessaire d'un avis conforme de la Cour de cassation, érigée en conseil supérieur de la magistrature. N'est-il pas étrange que le juge d'instruction soit privé de mêmes garanties et qu'une disgrâce immédiate puisse le frapper toutes les fois que ses décisions déplaisent à ses chefs ? Trop souvent, nous entendons parler d'interventions gouvernementales dans les enquêtes ouvertes par les parquets. Qu'on y prenne garde : l'indépendance du magistrat est essentielle sous tout régime de liberté ; seule, elle prévient la tyrannie et l'oppression. La Déclaration des Droits de l'Homme avait déjà proclamé que « toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution ». Ne l'oublions pas. F. D...

LE MÉTRO SOUS LA SEINE

Le Conseil municipal l'inaugure. Paris, 8 janvier. — L'inauguration de la traversée de la Seine par la ligne n. 4 du Métropolitain (Porte Clignancourt-Porte d'Orléans), a eu lieu cet après-midi en présence d'un grand nombre de personnalités appartenant au Conseil municipal, à l'Administration préfectorale, à la magistrature et à la Compagnie du Métropolitain. Un train spécial est parti du carrefour de l'Odéon, dont la station avait été décorée de drapeaux et de tentures. Il est allé jusqu'à Châtelet, puis est revenu à la station de la Cité. Les discours ont été prononcés par M. Ernest Caron, président du Conseil municipal ; Armand Bernard, secrétaire général de la préfecture de la Seine ; Laurent, secrétaire général de la préfecture de police, et Bénard, président du conseil d'administration du Métropolitain. Ils ont tous rendu hommage aux artisans, ingénieurs et ouvriers, de l'œuvre colossale accomplie. M. Laurent a annoncé que la nouvelle ligne sera ouverte au public demain, dimanche, à midi.

UN DRAME MYSTÉRIEUX A PARIS

Attaquée et frappée de 22 coups de couteau. Une ménagère assaillie chez elle. Le meurtrier arrêté stimule la folie. Paris, 8 janvier. — Les habitants du quartier de Charonne ont été mis en émoi ce matin par un drame dont on ne connaît pas encore exactement les causes. Vers neuf heures, des cris de « au secours ! au secours ! à l'assassin ! » retentissaient au numéro 16 de la rue Mouraud, où habitent les époux Dassat. Les voisins accoururent et aperçurent un individu qui s'enfuyait dans la direction de la rue des Pyramides. M. Michon, charretier, se mit à la poursuite du fuyard et réussit à l'arrêter malgré qu'il opposât une vive résistance. Les agents intervinrent et conduisirent le fugitif au commissariat du quartier. Pendant ce temps on était entré chez les époux Dassat. Dans la cuisine, Mme Dassat inanimée, gisait dans une mare de sang. Relevée par des voisins, on constata qu'elle portait de nombreuses blessures faites à coups de couteau. Comme elle ne reprenait pas ses sens, on la conduisit chez un pharmacien qui lui prodigua les premiers soins et la fit diriger sur l'hôpital Tenon où elle fut admise d'urgence. Son état semble grave. M. Lardanchet, commissaire de police, a procédé à l'interrogatoire du coupable. On n'a trouvé sur lui aucune pièce susceptible d'aider à établir son identité. A Simultan la folie, l'agresseur de Mme Dassat refuse de répondre aux questions qu'on lui pose. Dans l'après-midi, on a appris que l'agresseur était un courtier en broseries, nommé Froux.

Les Déplacements Ministériels

M. MILLERAND A MARSEILLE. Le ministre des travaux publics inspecte les travaux de construction de différents canaux. Marseille, 8 janvier. — M. Millerand, ministre des travaux publics, arrivé hier soir à Marseille, est allé ce matin visiter les travaux du canal de Marseille au Rhône et le viaduc de Caronte. Il était accompagné par M. Estieu, président, et les membres du bureau de la chambre de commerce, dont il était l'hôte. MM. Peytral et Antide Boyer, sénateurs ; Thierry, Cadent et Bouisson, s'étaient joints au cortège, dont faisait également partie MM. Grégoire, préfet des Bouches-du-Rhône, Poullier, ingénieur en chef du département, Botoud-Nozbière, ingénieur des ponts et chaussées, Mauris, directeur de la Compagnie P.-L.-M., Margot, ingénieur en chef de l'exploitation du P.-L.-M., etc. Parti à huit heures en automobile, le ministre s'est rendu à la Mède, près de Martigues, où un grand port de triage est déjà presque complètement terminé et dans lequel débouchera le tunnel. Les enrochements de ports seront d'une longueur totale de 4.636 mètres. Le coût, y compris la maçonnerie, est évalué à 3,700,000 francs. De la Mède le ministre est allé visiter les travaux du viaduc de la Route, dont les travaux furent commencés en mars 1908, sous la direction de M. Pellerin de la Touche. Celui-ci et M. Mauris ont donné des détails sur le viaduc, dont la longueur totale sera de 943 mètres, dont 100 mètres de ponts et de viaducs. Parmi les ouvrages à construire en prévision d'un accident au tunnel de la Nerthe, de franchir l'étang de la Route. Le ministre a assisté à un déjeuner à la Chambre de commerce. L'après-midi il a fait une visite des ports, puis est parti pour l'Italie.

M. GOCHERY SUR LA COTE D'AZUR

Vintimille, 8 janvier. — M. Gochery, arrivé ce matin, a visité la caserne des douaniers et est reparti pour Cannes.

Légion d'Honneur

Ministère de la Justice. Paris, 8 janvier. — La promotion du ministre de la justice dans l'ordre de la Légion d'honneur paraîtra incessamment au « Journal officiel ». Parmi les nouveaux promus, nous pouvons citer les noms de MM. Feuilloley, avocat général à la cour de cassation, qui est nommé officier ; Jacomet, procureur à Bastia ; Bussont-Tirard, auditeur au conseil d'Etat, chef du cabinet du garde des sceaux, qui sont nommés chevaliers.

Ministère de l'Intérieur

Les nominations dans la Légion d'honneur pour le ministère de l'Intérieur vont paraître au « Journal officiel ». Des maintenant nous pouvons faire connaître les principaux noms compris dans cette promotion. Commandeur : M. le docteur Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris. Officiers : MM. le docteur Edgard Hiriut, médecin de l'hôpital Necker ; le docteur Castex, médecin de l'institution des sourds-muets ; Ulrich, avocat du ministère de l'Intérieur ; Boncour, préfet de l'Isère ; Heyraud, préfet de l'Eure ; Goussinhou, directeur de la « Gironde » ; L. Lavitère, secrétaire du syndicat de la Presse parisienne. Chevaliers : MM. Tallon, préfet de Maine-et-Loire ; Calmes, préfet de l'Hérault ; Charlier-Tabur, publiciste, président de la presse de l'Institut ; Claris, publiciste à Paris ; Gaston Levalisier, publiciste, avocat ; Vichent, publiciste à Bordeaux ; le docteur Labbe, chef du service d'électrologie à la Charité ; Descaves, officier de paix ; Lucien Vonoven, publiciste à Paris.

CHRONIQUE FÉMININE

Lettre à Rosine

Non, Rosine, je n'éprouve aucune admiration pour l'homme qui doit sa renommée aux besoins nombreux qu'il se crée, et à la fortune qui les lui paie. Autant j'admire l'homme intelligent, fils de ses œuvres, dont le courage à toute épreuve se mesure bravement aux difficultés, autant je plains le fils à papa qui peut se permettre toutes les fantaisies. L'homme fort n'est pas celui qui peut tout s'offrir ; celui qu'il faut admirer c'est l'homme qui peut se passer de tout. De celui qui s'offre le maximum de bien-être et de celui qui s'est créé le minimum de besoins, le plus riche, à mon avis, n'est pas celui qu'on pense. Quelle que soit une situation de fortune, on peut toujours concevoir des désirs irréalisables, et pour une nature à la merci de toutes les fantaisies, un désir irréalisable fait oublier toutes les satisfactions obtenues. Il ne s'agit donc pas, Rosine, d'élever nos fils avec le sentiment du luxe auquel ils doivent prétendre ; encore moins faut-il leur faire considérer le travail comme un simple élément de fortune ; il faut, au contraire, leur donner de bonne heure le sentiment de la responsabilité du capital devant le travail, leur montrer l'instabilité des fortunes les mieux assises, leur présenter le travail comme l'éternelle sauvegarde, qui nous arrache à nous-mêmes et à nos penchants, et nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité, quels que soient les revers et la dureté des temps. De bonne heure, apprenons à nos enfants à se renoncer, en leur faisant raisonner leurs désirs, en les obligeant à comparer leur situation à celle des enfants moins fortunés ou plus pauvres. Obtenons de leur jeune âme des sacrifices en faveur de l'enfance malheureuse, retranchons de leur éducation tout ce qui amoindrit le courage, déprime l'esprit et rétrécit le cœur. Evitons d'en faire de jeunes blasés. Retrançons du confort tout ce qui n'est pas le nécessaire. Si la fortune leur sourit, ils apprécieront mieux ses avantages, et si un jour viennent les revers, ils les supporteront avec plus de vaillance et moins de souffrance. Diminuer nos besoins importe plus qu'augmenter la fortune qui les multiplie. L'argent n'a de valeur que celle que nous donnons aux choses qu'il nous procure. Pourquoi donc passons-nous notre vie à dépenser ce qui nous manque pour oublier ce que nous possédons ? Il faudrait d'abord apprécier les avantages de notre situation, et les faire apprécier à ceux qui vivent dans notre sphère, à nos enfants surtout. En chemin de fer, deux enfants voyageaient hier dans mon compartiment ; l'un portait triomphalement un ours articulé, qu'il faisait manœuvrer aux yeux d'une gentille fillette de trois ans, intelligente éveillee qui s'approcha du garçonnet pour détailler le jouet. — Crois-tu, Rosine, le doux pelage de l'ours jolis yeux perlés, le doux pelage de l'ours blanc en peluche de soie, et qu'elle se soit arrêtée aux avantages qu'il offrait à sa jeune admiration ? Pas du tout ! spontanément la petite femme de demain s'est écriée : — Il n'a pas de robe ! Il n'a pas de bas, il n'a pas de gants, il n'a pas de robe ! Voilà bien l'humanité, la voilà tout entière dans cette délicieuse créature qui parle avec toute sa candeur, qui n'a appris nullo part à multiplier ses besoins et qui les éprouve humainement, naturellement. Il faut donc, Rosine, lutter courageusement contre ce travers universel qui ferait de nos enfants des êtres inconscients, injustes envers la destinée et faibles devant l'adversité. Forçons les hommes de l'avenir, trempons-les dans le renoncement consenti à certaines joies permises, dans l'entraînement vers des désirs plus simples, dans les petits sacrifices acceptés dans la plénitude de leurs jeunes cœurs. Ouvrons les aux générosités enfantines d'où découleront les sacrifices futurs. Faisons la vie plus simple, nous la ferons meilleure pour tous et plus facile. PERVERGHE.

Petite Rosine

Merci pour votre gentille lettre, quand vous voudrez je vous écrirai.

Une Grave Epidémie à Java

CINQ CENTS MORTS. Amsterdam, 8 janvier. — Une dépêche de Batavia annonce qu'une épidémie de malaria a éclaté sur des plantations particulières, près de Batavia. Cinq cents personnes déjà sont mortes.

Un Diplomate allemand criminel

La Cour d'Appel de Santiago confirme la condamnation à mort. Santiago-de-Chili, 8 janvier. — Nous avons signalé, en son temps, le drame qui se produisit à la légation allemande du Chili. M. Beckert, chancelier de la légation, mit le feu à l'immeuble pour dissimuler ses vols, tu le concierge et fit brûler le cadavre, comptant le faire passer pour le sien. La substitution fut découverte, M. Beckert fut arrêté et condamné à la peine de mort. La cour d'appel a confirmé aujourd'hui le verdict. Le condamné a l'intention d'user de son droit de recours en cassation.

LE REMORDS

Une discussion tragique. — Un débardeur jette un de ses camarades dans la Seine et se constitue prisonnier. Paris, 8 janvier. Hier soir, le service de la Sûreté a été, pour l'infection à une interdiction de séjour, un débardeur de Draveil-Vigneux, Léon Roger, 41 ans, qui a déjà subi 40 condamnations pour vol et vagabondage. Conduit au service de la Sûreté, il a éclaté en sanglots et a avoué que la veille, au cours d'une discussion avec un de ses camarades, il avait frappé ce dernier d'un coup de poing et l'avait précipité dans la Seine. Le service de navigation recherche le corps de l'autre débardeur.